



**PNR 52 L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations**

# **IMPULSIONS**

**Impulsions pour un agenda politique  
à l'issue du Programme National de Recherche  
L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations (PNR 52)**

Éditeur: Comité de direction

## Impressum

---

### *Editeur*

Comité de direction du PNR 52

### *Graphisme*

VischerVettiger Kommunikation und Design AG,  
Bâle

Berne, en juin 2007

Cette publication est gratuite et peut être commandée également en allemand et en italien à l'adresse suivante:

Fonds national suisse, Div. IV, PNR 52,  
case postale 8232, 3001 Berne,  
ou [nfp@snf.ch](mailto:nfp@snf.ch)

---

Dans cette publication, le Comité de direction du PNR 52 récapitule sous la forme d'un agenda politique l'essentiel des impulsions et des propositions résultant des 29 projets de recherche réalisés dans le cadre du programme. Cet agenda politique est conçu comme une contribution de la «science» aux débats ayant lieu dans la «cité». Il s'agit d'un outil et d'un support aux décisions politiques, destiné en premier lieu aux politiciennes et aux politiciens œuvrant aux niveaux fédéral, cantonal et communal, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'intéressent à une politique sociale transgénérationnelle de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

# Sommaire

---

2 Le PNR 52: la recherche au service des questions de société

4 Aperçu

**Connaissances issues du PNR 52, impulsions et propositions à l'adresse des politiques**

6 Capacités d'action des enfants et des jeunes (1)

11 Potentiel de contribution des familles (2)

15 Connaissances sur les conditions de vie des enfants et des jeunes (3)

19 Égalité des chances parmi les enfants et les jeunes (4)

23 Solidarité entre les générations (5)

27 Publications du PNR 52

28 Aperçu des projets de recherche du PNR 52

Adresses

# Le PNR 52: la recherche au service des questions de société

---

En août 2000, le Conseil fédéral mandate le Fonds national suisse pour qu'il exécute le Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52).

L'objectif du PNR 52 est de fournir de nouvelles connaissances sur les conditions de vie et les besoins des enfants et des jeunes dans la Suisse d'aujourd'hui et de demain. Une attention particulière est portée aux relations entre les générations. Les résultats des travaux doivent fournir des bases pratiques et conduire à des mesures concrètes de mise en œuvre.

Les 12 millions de francs disponibles ont permis de soutenir 29 projets de recherche. Les premiers projets ont démarré en avril 2003; les travaux de recherche et l'ensemble du PNR 52 s'achèvent en 2007. Un aperçu de tous les projets de recherche est présenté à la page 28 et sur le site [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch).

## **Le Comité de direction du PNR 52 (état: juin 2007)**

---

En tant qu'organe stratégique responsable du programme, le Comité de direction donne au PNR 52 son profil spécifique tout en assurant la continuité et la cohérence des décisions. Il organise et supervise la coordination scientifique, de même qu'il évalue les progrès des projets de recherche, ceux des activités de valorisation des différents projets, ainsi que l'évolution de l'ensemble du PNR.

### **— Prof. Pasqualina Perrig-Chiello (présidente)**

Institut für Psychologie, Universität Bern

### **— Prof. Barbara Buddeberg-Fischer**

Abt. für Psychosoziale Medizin, Universitätsspital Zürich

### **— Prof. Martin Kohli**

European University Institute, San Domenico di Fiesole, Italie

### **— Prof. Cléopâtre Montandon**

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation,  
Université de Genève

### **— Prof. Franz Schultheis**

Département de sociologie, Université de Genève

### **— Prof. Stephan Wolf**

Zivilistisches Seminar, Universität Bern

## **Délégué du Conseil national de la recherche du FNS, Division IV**

---

Prof. Christian Suter  
Institut de sociologie, Université de Neuchâtel

## **Représentante fédérale**

---

Ruth Calderón-Grossenbacher, lic. ès lettres  
Office fédéral des assurances sociales, Berne

## **Coordinatrice du programme**

---

Dr. Stephanie Schönholzer  
Fonds national suisse, Division IV, Berne

## **Chargé de valorisation**

---

Dominik Büchel, lic. rer. pol.  
advocacy ag, communication and consulting, Bâle

---

### **Répondre à des questions importantes par le biais de méthodes scientifiques**

Les Programmes nationaux de recherche (PNR) apportent une contribution scientifique à la résolution de problèmes urgents d'importance nationale. Les thèmes sont définis par le Conseil fédéral. L'étude de ces phénomènes actuels exige généralement une approche interdisciplinaire et une étroite collaboration des scientifiques avec les praticiennes et praticiens. Les PNR durent de 5 à 6 ans – 1 an pour la sélection des projets, 3 à 5 ans de recherche et 1 à 2 ans de valorisation – et disposent d'un budget de 5 à 20 millions de francs.

Si la science doit contribuer à résoudre un problème concret, il faut veiller à transposer les nouvelles connaissances et technologies vers la pratique. C'est pourquoi, dès le début, des praticiennes et des praticiens font partie du Comité de direction, du Conseil de la recherche et des groupes consultatifs des PNR. Des représentantes et des représentants des administrations fédérales, cantonales et communales, des organisations non gouvernementales, des associations et des entreprises participent à toutes les phases du PNR.

Les PNR offrent donc une chance unique d'orienter un agenda scientifique de manière ciblée vers les nouvelles questions urgentes qui se posent à la société et à la politique.

Pour plus d'informations sur les Programmes nationaux de recherche, veuillez consulter [www.snf.ch](http://www.snf.ch).

# Aperçu

---

Le PNR52 contribue à la conception d'une politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille tournée vers l'avenir et met les connaissances scientifiques au service d'une politique sociale transgénérationnelle. En effet, il fournit des données sur les conditions nécessaires au développement harmonieux de la situation des enfants et des jeunes et sur l'importance des relations intergénérationnelles qui, en raison des transformations démographiques et sociales actuelles, sont de plus en plus souvent au centre des débats politiques.

Les 29 projets du PNR52 fournissent une grande variété de connaissances. Nous nous proposons de les présenter et de les regrouper ci-après autour des cinq points forts que représentent, en l'occurrence, les domaines sociopolitiques dans lesquels le PNR52 était censé apporter une contribution au débat politique: les capacités d'action des enfants et des jeunes, les potentiels de contribution des familles, les conditions de vie des enfants et des jeunes, l'égalité des chances et la solidarité entre les générations.<sup>1</sup> Les impulsions pour un agenda politique qui découlent des différentes découvertes ont pour but de déployer leurs effets dans ces domaines sociopolitiques. Les responsables politiques peuvent les utiliser s'ils estiment qu'une action est nécessaire dans tel ou tel domaine. Bien que ces propositions s'adressent en premier lieu aux collectivités publiques, les initiatives individuelles et privées n'en sont pas moins souhaitables et dignes d'être encouragées.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le plan d'exécution du PNR 52 (2001), disponible sous [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)

## Connaissances issues du PNR 52

---

## Impulsions pour un agenda politique

### 1 Capacités d'action des enfants et des jeunes

- La promotion des compétences et de la participation des enfants et des jeunes renferment des potentiels inexploités dont la société pourrait tirer profit dans de nombreux domaines.
- Les enfants et les jeunes ont souvent une influence insuffisante sur les procédures administratives les concernant.
- Le potentiel de prévention de la violence chez les enfants, les jeunes et les parents est généralement insuffisamment exploité.
- Les enfants et les jeunes en situation difficile ont souvent un accès trop limité à des interlocuteurs professionnels.

Les capacités d'action des enfants et des jeunes doivent être mieux prises en compte et soutenues.

### 2 Potentiels de contribution des familles

- De nombreux parents ne disposent pas de compétences éducatives suffisamment développées pour soutenir au mieux leurs enfants.
- Les parents immigrés sont souvent insuffisamment associés au processus d'intégration de leurs enfants.
- De nombreux parents se heurtent à des obstacles qui entravent une répartition égalitaire des rôles.

Le potentiel de contribution des familles doit être mieux exploité et encouragé.

### 3 Connaissances sur les conditions de vie des enfants et des jeunes

- Les connaissances statistiques sur les conditions de vie des enfants et des jeunes en Suisse sont lacunaires.
- Il existe beaucoup d'idées fausses et de stéréotypes sur les enfants et les jeunes issus de l'immigration et sur leurs conditions de vie.
- Une définition claire de la pauvreté en rapport avec les familles et les ménages fait défaut. De ce fait, la proportion d'enfants pauvres est contestée.

Les connaissances relatives aux conditions de vie et aux causes de celles-ci, ainsi que les bases empiriques doivent être améliorées pour permettre une politique efficace de l'enfance et de la jeunesse.

### 4 Egalité des chances parmi les enfants et les jeunes

- Les enfants dont les parents ont un faible niveau de formation ont en général moins de chances de faire des études supérieures que les enfants dont les parents ont un niveau de formation élevé.
- Les enfants qui vivent dans une famille pauvre ont généralement de moins bonnes perspectives d'avenir que les enfants qui vivent dans un ménage économiquement aisé.
- Un contexte de migration prétérite en général la mobilité sociale des enfants.
- Le fédéralisme peut, dans certains domaines et suivant le lieu de domicile, générer des inégalités parmi les enfants et les jeunes.

L'égalité des chances parmi les enfants et les jeunes doit être réalisée.

### 5 Solidarité entre les générations

- Les biens transmis par héritage servent de moins en moins souvent à fonder une famille ou à se constituer sa propre existence.
- Dans de nombreuses régions de Suisse, les familles sont livrées à elles-mêmes quand il s'agit de s'occuper des membres ayant besoin de soins. Elles sont souvent dépassées par la tâche et les offres publiques susceptibles de les aider et de les soutenir sont souvent lacunaires.
- Des représentations stéréotypées et des attentes différentes quant aux rôles respectifs de chaque génération dans la société nuisent à la solidarité intergénérationnelle.
- Des relations intactes entre les générations sont un élément social crucial de la transmission de valeurs.

La solidarité entre les générations doit être renforcée.

# 1

## Capacités d'action des enfants et des jeunes

---

Connaissances issues du PNR 52, impulsions et propositions à l'adresse des politiques

La conception que la science et la société ont de l'enfant a évolué. Si les enfants ont longtemps été considérés principalement du point de vue de la protection et de la prévoyance sociale, les aspects d'émancipation et de participation figurent désormais aussi au premier plan. En effet, la Constitution fédérale stipule depuis 1999 que les enfants et les jeunes ont droit à l'encouragement de leur développement et à l'exercice de leurs droits dans la mesure où ils sont capables de discernement (art. 11 Cst.). Les enfants et les jeunes sont considérés dès lors comme des acteurs à part entière qui contribuent à façonner leur situation et qui participent activement à la société.

Aujourd'hui en Suisse, les enfants et les jeunes peuvent plus souvent exprimer leurs besoins et être entendus qu'autrefois. Cependant, le potentiel que représente un renforcement des compétences d'action et de la participation des enfants et des jeunes est loin d'être pleinement exploité. C'est ce que révèlent les résultats de recherche du PNR 52 présentés ci-après.

### 1.1

#### Participation des enfants et des jeunes

---

Pour pouvoir participer, des compétences sociales, telles que l'empathie, le sens des responsabilités et l'assiduité sont nécessaires. L'enquête sur la jeunesse suisse COCON, dirigée par la sociologue Marlis Buchmann, étudie le développement de ces compétences chez les enfants et les jeunes. Les résultats de cette enquête montrent que, contrairement aux idées reçues, la majorité des jeunes en Suisse font preuve d'un haut degré d'empathie et sont disposés à assumer des responsabilités. Le sens de l'effort est très marqué dès l'âge de 15 ans et augmente encore chez les jeunes adultes. Les facteurs qui favorisent le développement de ces compétences sont les relations familiales de confiance, le sentiment d'appartenance à l'école et les échanges animés avec des jeunes du même âge dans le cadre de leurs multiples activités et des loisirs.

La participation des enfants et des jeunes laisse à désirer, bien que ceux-ci y soient très disposés. Dans une étude Unicef de 2003, le spécialiste en sciences de l'éducation Reinhard Fatke a démontré que les enfants participent dans la famille, mais peu à l'école et encore moins au sein de la collectivité. Gabriela Muri, ethnologue et architecte, l'illustre bien dans son étude sur les scènes publiques des enfants et des adolescents en milieu urbain. Force est de constater que les lieux publics urbains – en l'occurrence les parcs du quartier neuf Oerlikon Nord à Zurich – sont construits uniquement du point de vue des adultes, alors qu'ils sont principalement utilisés par les jeunes. En dépit du fait que les enfants et les adolescents aient des représentations urbanistiques étonnamment fondées et une certaine expérience en matière d'espaces publics, ils n'ont, à l'évidence, guère l'occasion de façonner ces espaces dont ils sont les principaux usagers et dont l'appropriation est déterminante pour leur développement.

Ce qui est valable de la gestion de l'espace l'est aussi de la gestion du temps, comme le montre l'étude de l'ethnologue Walter Leimgruber. Les structures temporelles sont généralement définies par les adultes et les besoins des enfants en la matière font trop rarement l'objet d'un dialogue intergénérationnel. Cependant, le débat participatif, en particulier dans le contexte familial, est important et produit des effets positifs sur les capacités d'action des enfants. Cette hypothèse est confirmée par l'étude du psychologue Alain Clémence, qui a étudié la dimension participative dans différents styles d'éducation et son effet sur les résultats scolaires dans deux disciplines: le français et les mathématiques. L'étude montre que les enfants bénéficiant d'une éducation participative, qui sont associés par leurs parents à la prise de décisions, ont de meilleurs résultats scolaires.

## 1.2

### Enfants et adolescents dans les procédures administratives

Lorsque les autorités doivent intervenir dans la vie familiale et que les enfants font l'objet de procédures administratives, ils ont rarement la possibilité de s'exprimer. En effet, la juriste Andrea Büchler et la psychologue Heidi Simoni ont examiné la pratique des auditions d'enfants lors d'un divorce. En 2004, on comptait en Suisse 13 690 enfants mineurs touchés par le divorce de leurs parents. L'équipe de recherche a étudié sous l'angle juridique et psychopédagogique la réalité et les conditions de vie des parents et des enfants au cours du divorce et après le divorce. Il en ressort qu'un tiers seulement des enfants concernés sont effectivement invités à l'audition par le tribunal et que seuls 10% sont réellement entendus. En outre, aux dires des enfants, ces auditions laissent à désirer. La voix de l'enfant a trop peu de poids. Par conséquent, au moment de l'attribution de l'autorité parentale, la question est souvent réglée sous l'angle de l'équité entre les parents plutôt qu'au regard du bien-être de l'enfant.

La situation est similaire dans les procédures de placement des enfants et des adolescents en familles d'accueil. Ces placements ont lieu pour des raisons de protection de l'enfant ou en tant que sanction. Kurt Huwiler, de la fondation des foyers de l'enfance de Zurich «Zürcher Kinder- und Jugendheime», s'est aperçu dans son étude que les travailleurs sociaux et le travailleuses sociales qui traitent les cas considèrent la participation des enfants et des adolescents au processus de placement dans une famille d'accueil comme moins importante que la participation des parents. Toutefois, même si les possibilités d'associer les enfants et les adolescents au processus de placement sont souvent très limitées, il est important de viser une participation de toutes les personnes concernées.

## 1.3

### Prévention de la violence chez les enfants et les jeunes

Les modèles traditionnels de répartition des rôles et les stéréotypes ont un effet non négligeable sur l'attitude des enfants vis-à-vis de la violence. En étudiant les enfants vivant dans un contexte de violence domestique, la pédagogue Corinna Seith a observé que certains d'entre eux considèrent la violence à l'encontre des femmes comme légitime. Ces représentations stéréotypées peuvent influencer la perception que les filles auront de la violence exercée par la suite à leur égard; de leur côté, les garçons risquent de considérer la violence comme un élément constitutif du rôle masculin. Là encore, il est nécessaire de lever le voile sur la violence domestique et d'en débattre, notamment à l'école.

Les preuves scientifiques et les données empiriques permettant de vérifier l'efficacité d'une prévention précoce des comportements antisociaux ont jusqu'alors fait défaut. Deux études menées dans le cadre du PNR 52 tentent de combler cette lacune importante, tant du point de vue scientifique que politique. Ainsi, la psychologue Françoise Alsaker montre que des comportements agressifs de harcèlement (mobbing) se manifestent dès l'école enfantine et que 13% des enfants en sont victimes. 45% des enfants sont soit victimes, soit auteurs de mobbing. Les enfants agressifs à l'école enfantine ont un fort risque de le rester par la suite. Le programme de prévention réalisé a été bien accepté par les enfants, les enseignants et les parents et s'est avéré efficace. Toutefois, les enseignant(e)s des écoles enfantines n'identifient souvent pas le mobbing en tant que tel et cela réduit les possibilités d'intervention précoce.

Dans le cadre du projet d'intervention et de prévention et dans les écoles de Zurich «Zürcher Interventions- und Präventionsprojekt an Schulen (zipps)», Manuel Eisner, de l'Institut de criminologie de l'Université de Cambridge, a étudié l'effet de deux programmes de prévention différents: le programme de

promotion des compétences parentales «Triple P» (Positive Parenting Program) et le programme de promotion de stratégies alternatives de réflexion «PFAD» (Programm zur Förderung alternativer Denkstrategien) réalisé dans des écoles et visant à stimuler les capacités cognitives et sociales des enfants. L'étude aboutit à la conclusion que les deux programmes ont un effet positif, même si celui-ci n'est pas entièrement à la hauteur des résultats escomptés. Les parents ayant participé régulièrement à «Triple P» ont pu améliorer durablement leur comportement éducatif: le recours aux punitions corporelles diminue, les parents réagissent plus calmement et le climat familial s'améliore. Par contre, le programme parental n'a pas révélé d'effet sur le comportement des enfants. Quant aux enfants des classes ayant suivi le programme «PFAD», les parents ont observé une diminution des comportements agressifs et non agressifs, tels que mensonges ou larcins. Cependant, le potentiel des programmes de prévention n'est pas pleinement exploité: il faudrait proposer les programmes de compétences parentales aux parents plus tôt, à savoir dès que leurs enfants sont à l'école enfantine. De même, les enfants ne bénéficient pas d'une promotion des compétences sociales suffisamment précoce et continue à tous les niveaux scolaires.

### 1.4

#### Interlocuteurs pour les enfants et les jeunes

Il est très important pour le développement des capacités d'action qu'un réseau solide d'interlocuteurs soit en place. Les enfants et les adolescents en situation difficile ont besoin de personnes de confiance, capables de les aider. Bien souvent, ces interlocuteurs font défaut, les jeunes concernés n'ont pas connaissance des offres disponibles ou leur accès est difficile. De plus, les enfants et les adolescents n'osent souvent pas solliciter de l'aide, parce qu'ils craignent des conséquences négatives. Corinna Seith montre dans son étude qu'il est essentiel pour les enfants et les adolescents concernés par la violence domestique de pouvoir en discuter franchement. Ceci est d'autant plus difficilement réalisable que l'école et les organisations de jeunesse s'attellent rarement aux obstacles qui empêchent les personnes touchées de s'adresser à des tiers. De plus, il manque des structures qui visent de manière ciblée enfants vivant dans un contexte de violence domestique. Enfin, les offres existantes, telles que les services d'aide aux victimes, sont insuffisamment orientées vers les besoins spécifiques de cette clientèle.

En Suisse, 20% environ des enfants et des jeunes de moins de 18 ans ont un problème psychique. Pour un quart d'entre eux, une intervention serait nécessaire. Cependant, de nombreux enfants et adolescent(e)s ne bénéficient jamais d'un diagnostic professionnel, ni, le cas échéant, d'un traitement. Le psychologue Christoph Käppler examine dans le cadre de l'étude Access to Mental Health in Children (AMHC) Study comment faire pour que les enfants et les adolescents concernés puissent rechercher et trouver de l'aide dans le système de santé. L'étude montre que l'accès aux prestations et leur qualité peuvent être améliorés si l'on tient compte du point de vue des enfants et des adolescent(e)s en tant que patients. En fait, ceux-ci n'ont pas la même perception que leurs parents de la santé,

de la maladie mentale et des stratégies d'intervention qui s'y rapportent. Bien plus que leurs parents, les enfants et les jeunes tendent à minimiser les problèmes psychiques et à en détourner leur attention. Ils envisagent plus rarement de s'adresser à quelqu'un – parents, frères et sœurs, amis – ou à des aides publiques.

De fait, bien souvent, les enfants et les adolescents ont des questions et des problèmes qu'ils ne peuvent ou ne veulent aborder avec une personne de leur entourage. Le psychologue Eberhard Scheuer a étudié le comportement des internautes en quête d'informations et de conseils médicaux proposés en ligne. Ce faisant, il a constaté que ce sont surtout les jeunes peu confiants en eux et qui ont une relation difficile avec leurs parents qui utilisent ces services anonymes. Il est donc essentiel que les personnes qui prodiguent ces conseils disposent des compétences et de l'expérience suffisantes, ce d'autant que les jeunes n'ont pas la possibilité d'évaluer la qualité des services offerts sur Internet.

## Suggestions pour une politique qui reconnaisse et encourage les capacités d'action des enfants et des jeunes

Le potentiel des jeunes est sous-exploité lorsqu'il s'agit de façonner l'espace public. Afin d'augmenter l'attrait des espaces publics et de développer le sens des responsabilités chez les jeunes qui figurent parmi les principaux usagers de ces lieux, notamment des parcs, les autorités communales concernées pourraient, dans l'intérêt commun de toutes les générations, élaborer des stratégies de nature à mieux impliquer les enfants et les adolescents dans la planification et l'exploitation des espaces publics.

Quant aux informations et aux conseils en matière de santé publique disponibles sur Internet et particulièrement sollicités par des enfants et des adolescents, il est difficile d'en évaluer la qualité. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pourrait envisager l'introduction d'un système d'assurance qualité et d'information idoine aux consommateurs.

D'après les données recueillies, tous les tribunaux n'appliquent pas systématiquement l'audition de l'enfant prescrite par la loi dans les procédures de divorce. Le développement des offres existantes en matière de formation continue pour les juges, les greffiers et les greffières permettrait notamment d'améliorer la situation. Par ailleurs, il serait judicieux de contrôler l'ensemble des processus (pratique des tribunaux concernant l'invitation, exigences vis-à-vis du renoncement à l'audition, place de l'audition de l'enfant dans le processus) relatifs à l'audition des enfants.

Les comportements agressifs à l'âge préscolaire ne sont souvent pas identifiés en tant que tels. Pour empêcher le harcèlement (mobbing) à l'école enfantine et prévenir ainsi les tendances à la violence à un âge plus avancé, les autorités communales et cantonales concernées pourraient proposer, à l'intention des maîtres et des maîtresses d'écoles enfantines, une formation continue sur la prévention de la violence.

Les enfants vivant dans un contexte de violence domestique ont de la peine à accéder et à s'adresser aux spécialistes susceptibles de les aider. Afin de les encourager à franchir le pas, l'école pourrait jouer un rôle décisif en levant le voile sur ce sujet et en suscitant des discussions en classe. Cette confrontation avec la problématique permettrait notamment de briser les stéréotypes et de rectifier les représentations que les enfants se font des rôles respectifs de l'homme et de la femme, schémas qui nuisent à la prévention. De plus, les cantons pourraient envisager un élargissement des services de conseil et d'aide aux victimes axés spécifiquement sur les besoins des enfants concernés.

Bien souvent, les parents d'enfants et d'adolescents ayant des problèmes psychiques tardent à recourir à une aide professionnelle. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pourrait envisager des stratégies visant à améliorer l'ensemble de l'offre, de manière à proposer des aides différenciées et facilement accessibles. Il convient donc de porter une attention particulière au point de vue des patients, en l'occurrence des enfants et des adolescents, au contexte familial, ainsi qu'aux rapports intergénérationnels.

La recherche montre que le modèle qui prévaut actuellement et en vertu duquel l'autorité parentale commune n'est appliquée en cas de divorce que si les parents en font expressément la demande, ne contribue pas à un partage égalitaire des tâches entre la mère et le père, et n'adoucit pas les tensions entre les parents divorcés. Par conséquent, il conviendrait d'attribuer l'autorité parentale aux deux parents – même après un divorce – et de ne la retirer à l'un des parents que si la protection de l'enfant l'exige. Le législateur pourrait envisager une adaptation en ce sens.

Les programmes de prévention peuvent être une mesure parmi d'autres pour faire reculer les comportements agressifs chez les enfants et les adolescents. Pour que ces programmes puissent déployer leurs effets, il faudrait inciter tous les parents et les enfants, également les personnes plus difficilement accessibles, sans formation ou issues de la migration, à y participer précocement et durablement. Les départements cantonaux en charge de l'éducation pourraient intégrer plus souvent la promotion des compétences sociales aux objectifs scolaires dès l'école enfantine et élaborer des programmes adaptés à l'âge des enfants.

### Références

#### Projets dans le cadre du PNR 52

Françoise D. Alsaker (Institut für Psychologie, Universität Bern), Adrian Baumgartner, Brigitta Gantenbein, Renate von Grünigen, Christof Nägele, Stefan Valkanover, Hans Gamper, Ralph-Ingo Hassnik, Shelley Hymel, Michel Boivin: **Harcèlement à l'école infantine: apparition et prévention.**

Andrea Büchler (Lehrstuhl für Privatrecht, Universität Zürich), Heidi Simoni (Marie Meierhofer-Institut für das Kind, Zürich), Linus Cantieni, Gabriela Häfliger, Tanja Melchert, Martina Rusch, Diana Baumgarten, Daniela Gloor, Hanna Meier: **Les enfants et le divorce: influence de l'application du droit sur les transitions familiales.**

Marlis Buchmann (Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich), Helmut Fend (Pädagogisches Institut, Universität Zürich), Tina Malti, Irene Kriesi, Regina Scherrer, Sybille Bayard, Maja Stoll, Marina Gagetti: **Con-texte et compétence: enquête suisse sur l'enfance et les jeunes.**

Alain Clémence (Institut des sciences sociales et pédagogiques, Université de Lausanne), Claude Albert Kaiser, Marianne Modak, Michel Nicolet, Tania Zittoun, Valérie Biétry, Delphine Gex-Collet, Nelly Sénac, Martine Diallo Constantin: **Quelles sont les conséquences des nouvelles formes d'autorité sur le développement de l'enfant à l'école et au sein de la famille?**

Manuel Eisner (Institute of Criminology, University of Cambridge, UK), Denis Ribeaud, Gabrielle Frey, Ursula Meidert, Rahel Jünger, Christine Länger-Kramer, Stéphanie Bittel, Irina Keller, Phaedra Lehmann, Karin Manser, Nicole Suter, Morten Andersen, Daniel Bucheli, Gubert Dätwyler, Ruth Schmid: **Projet zurichois pour le développement social des enfants.**

Reinhard Fatke (Pädagogisches Institut, Universität Zürich), Matthias Niklowitz, Verena Riedo, Jürg Schwarz, Uta Strothotte, Melanie Stutz: **Qu'est-ce qui influence la participation des enfants et des jeunes à l'école et dans la société?**

Kurt Huwiler (Stiftung Zürcher Kinder- und Jugendheime), Barbara Raulf, Hannes Tanner, Claudia Arnold, Christine Schori, Tanja Wicki: **Placement dans des familles d'accueil et des foyers: planification et exécution.**

Christoph Käppler (Pädagogische Hochschule Ludwigsburg, D), Marta Gonçalves, Daria Gianella, Meichun Mohler-Kuo, Stefanie Höfler, Aristide Peng, Sabine Zehnder, Susanne Inglin, Lucia Pancaldi, Grazia Spinedi, Rossimar Mätzler, Marcela Borges, Daniela Nussbaumer, Barbara Anastasi, Margarida Pacheco: **Santé psychique et accès aux soins publics dans la perspective des enfants, des jeunes et de leurs familles.**

Walter Leimgruber (Seminar für Kulturwissenschaft und Europäische Ethnologie, Universität Basel), Justin Winkler, Ivo Muri, Laura Wehr: **Vivre dans le présent et sans soucis pour l'avenir? Les enfants et leur rapport au temps.**

Gabriela Muri (Institut für populäre Kulturen, Universität Zürich), Sabine Friedrich: **Scènes publiques: enfants et adolescents se mettent en scène.**

Eberhard Scheuer (Abteilung E-Health, Universitätsspital Zürich), Thomas Pasch, Rachel Patricia Neuhaus-Bühler, Anja Frei, Sergio Stocker: **Génération Internet: une assistance médicale via l'Internet?**

Corinna Seith (Pädagogisches Institut, Universität Zürich), Irene Böckmann: **La violence domestique vue par les enfants et les jeunes.**

#### Autres références

Dossier: Quand les autorités interviennent dans la vie familiale. Office fédéral des assurances sociales, Sécurité sociale CHSS 5/2006, Berne, 2006.

Manifeste 2006 pour les enfants et les jeunes Suisses. Pour permettre aux enfants et aux jeunes de codéterminer la société d'aujourd'hui et de demain. Conseil suisse des activités de jeunesse, Berne, 2006.

Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

Rapport initial du Gouvernement suisse sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant du 1<sup>er</sup> novembre 2000.

## 2 Potentiel de contribution des familles

Connaissances issues du PNR 52, impulsions et propositions à l'adresse des politiques

D'après le Rapport sur les familles 2004, la majorité de la population suisse vit aujourd'hui encore en famille.<sup>2</sup> Le concept de famille désigne les formes de vie qui sont fondées sur les liens entre parents et enfants unissant plusieurs générations et qui sont reconnues par la société.<sup>3</sup> Les familles apportent une contribution essentielle à notre société en élevant les enfants et les adolescents, mais aussi en s'occupant de personnes ayant besoin de soins.

En termes de contribution sociale, les familles ont une multitude de ressources qui constituent un potentiel souvent inexploité et négligé, comme le révèlent plusieurs études du PNR 52. Bien souvent, des obstacles inhérents au système scolaire ou de prise en charge empêchent les familles de contribuer autant qu'elles le pourraient. Ce constat vaut notamment dans les processus d'intégration des enfants issus de la migration et dans lequel les familles pourraient être une ressource précieuse, mais trop souvent négligée ou guère mise à contribution.

### 2.1 Potentiels au niveau éducatif

L'éducation des enfants et des adolescents est une prestation essentielle de la famille, cruciale pour l'évolution et les chances ultérieures des enfants. L'enquête suisse sur les enfants et les jeunes COCON, dirigée par Marlis Buchmann, montre que la famille joue un rôle fondamental dans l'acquisition de compétences sociales par les enfants et les adolescents. On s'aperçoit qu'un style d'éducation qui aide les enfants à découvrir de nouveaux environnements favorise le développement des compétences sociales, par exemple la capacité d'empathie. L'étude d'Alain Clémence mentionnée plus haut met aussi en perspective l'influence du style d'éducation sur les performances scolaires. La participation active des enfants aux décisions familiales aboutit aussi à de meilleurs résultats scolaires. Ce style d'éducation est le plus répandu parmi les familles romandes étudiées. Le style autoritaire et le style anti-autoritaire, moins fréquents, ont en revanche un effet plutôt négatif sur les résultats scolaires. La même observation a pu être faite s'agissant de la confiance que les enfants ont en eux-mêmes. Comme on pouvait s'y attendre, celle-ci s'améliore lorsque les enfants sont impliqués dans les décisions des adultes. Les travaux de recherche du spécialiste en médecine sociale et préventive, Felix Gutzwiller, évaluent l'influence du style d'éducation sur la santé des enfants et des adolescents. Il distingue différents styles éducatifs suivant le soutien apporté par les parents et leur niveau d'exigences. Comme le démontre cette étude, les jeunes qui reçoivent peu de soutien de la part de leurs parents consomment plus souvent du cannabis et du tabac, manifestent plus souvent des troubles physiques et un sentiment d'incohérence. Entre 1993 et 2003, les styles d'éducation marqués par un manque de soutien de la part des parents ont reculé. Ils sont néanmoins beaucoup plus fréquents dans les familles qui vivent dans des conditions structurelles et contextuelles précaires. Aujourd'hui encore, 14% des familles

vivent dans des circonstances aux effets néfastes sur l'éducation des enfants et, a fortiori, sur leur santé. Selon l'étude déjà mentionnée de Manuel Eisner, ces familles sont particulièrement difficiles à atteindre par le biais de programmes visant à renforcer les compétences éducatives des parents.

### 2.2 Potentiels d'intégration

La famille est très importante, notamment pour les enfants et les adolescents issus de l'immigration. La dynamique familiale et l'intégration des parents sont souvent déterminantes pour l'intégration des enfants. La scolarisation du premier enfant en Suisse est un événement marquant pour les familles qui a fait l'objet d'une étude menée par la spécialiste en sciences de l'éducation, Christiane Perregaux. Des entretiens ont été réalisés avec 36 familles migrantes, originaires de différents pays et ayant des statuts de séjour divers. Il ressort de cette enquête que la scolarisation du premier enfant modifie considérablement le rôle des membres de la famille, l'usage de la langue et la dynamique famille-école. L'enfant scolarisé assume un rôle important de médiateur entre les cultures. Le rôle des parents se modifie. La langue locale du pays d'accueil, obligatoire à l'école, prend de l'importance dans la famille, celle-ci se pose des questions sur l'école et, de ce fait, sur sa propre migration et intégration. Cependant, les parents ne sont pas suffisamment impliqués dans ce processus. Ils perçoivent l'école comme une institution pleine de contraintes et de prescriptions, qui ne s'intéresse pas à leurs attentes et à leurs questions. Dès lors, le potentiel des familles en matière d'intégration est insuffisamment mis à contribution.

<sup>2</sup> Rapport sur les familles 2004: Structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins. Département fédéral de l'intérieur, Berne, 2004.

<sup>3</sup> Reconnaître et promouvoir les prestations des familles: Lignes stratégiques 2010. Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne, 2005.

Rosita Fibbi du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel a également étudié les interactions entre la dynamique intergénérationnelle au sein de la famille et l'intégration des enfants. Il apparaît que la langue a une signification cruciale. Lorsque les parents maîtrisent bien la langue du pays d'accueil, ceci a un effet positif sur les chances des enfants de s'intégrer et de connaître une ascension sociale. Cependant, la maîtrise par les enfants de leur langue maternelle a aussi un effet positif sur la communication au sein de la famille. Par conséquent, la famille peut contribuer d'autant plus activement à l'intégration des enfants que les parents sont en mesure de les soutenir dans la langue locale et que la cohésion familiale est en même temps assurée par la communication dans la langue maternelle.

### 2.3

#### Potentiels au niveau de la répartition égalitaire des rôles

Une répartition égalitaire des rôles entre les parents est ressentie comme positive, aussi bien par le couple que par les enfants. Cependant, en Suisse, d'après le recensement de 2000, seuls 14% des ménages ayant des enfants âgés de moins de 15 ans vivent un «modèle égalitaire en matière de travail», dans lequel les deux partenaires ont un emploi à temps plein. Seulement 1% des ménages pratiquent un «modèle de partenariat égalitaire», dans lequel les deux partenaires travaillent à temps partiel et se partagent également les tâches familiales. Margret Bürgisser, de l'Institut de recherche en sciences sociales, analyse et conseil ISAB, a interrogé en 1994 et en 2004 des couples qui vivent ce modèle. Parallèlement, des entretiens ont eu lieu avec des enfants vivant dans différents modèles familiaux. Les résultats montrent que la répartition égalitaire des rôles entre les parents s'avère probante à long terme. Les relations sont particulièrement stables et les parents ainsi que les enfants apprécient ce modèle. On s'aperçoit cependant aussi que ce modèle est le plus souvent vécu par des couples ayant une bonne situation sociale et travaillant dans des domaines se rapportant à la pédagogie et à la santé. L'étude montre aussi que le modèle égalitaire est aujourd'hui beaucoup plus largement accepté qu'il y a dix ans et que de nombreux jeunes couples y aspirent. Toutefois, les conditions cadres nécessaires à la généralisation de ce modèle, par exemple les possibilités de travail à temps partiel et d'accueil extrafamilial des enfants, ne sont pas réunies.

Rolf Iten, du bureau d'étude et de conseil (Infras), a évalué les besoins en Suisse, en matière d'accueil extrafamilial des enfants. Sur la base d'une enquête représentative réalisée auprès de 750 ménages en Suisse et de l'offre actuelle de places d'accueil de jour extrafamilial, la demande actuelle est estimée à environ 84 000 places d'accueil pour 164 000 enfants en tout. L'offre actuelle étant de 30 000 places, il en manque environ

50 000 pour 120 000 enfants. Compte tenu de l'évolution démographique, la demande diminuera dès 2015. Le manque actuel de places limite la marge de manœuvre des parents qui souhaitent se partager la responsabilité des enfants et du ménage.

## Suggestions pour une politique qui reconnaisse et soutienne le potentiel de contribution des familles

Il y a des données qui démontrent qu'une éducation participative favorise le développement et les performances des enfants. Les communes et les cantons pourraient promouvoir plus fortement la dimension participative dans l'enseignement scolaire.

La recherche montre que de nombreux parents se heurtent à des obstacles structurels qui les empêchent de vivre un modèle de partenariat égalitaire. Pour répondre au besoin d'accueil extrafamilial, les cantons pourraient renforcer leur fonction de co-ordination et de planification des offres de places d'accueil extrafamilial.

Il y a des indices selon lesquels les parents immigrés peinent à entrer en contact avec l'école et ce, indépendamment de leur motivation. En même temps, ils font partie des groupes cibles les plus difficiles à atteindre par le biais de programmes visant à renforcer les compétences éducatives des parents. Les communes pourraient, en collaboration avec les cantons, s'assurer que les parents immigrés puissent s'impliquer dans les procédures scolaires et entrer en contact avec des programmes de soutien.

Des mesures prises par les entreprises pour faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale permettent à plus de parents de choisir un modèle de partenariat égalitaire. Le Manuel PME Travail et Famille édité par le Seco représente une étape importante dans cette direction. On pourrait continuer à soutenir sa mise en œuvre dans les entreprises.

Il s'avère que les compétences linguistiques des parents et des enfants, autant dans la langue du pays d'accueil que dans la langue maternelle, peuvent contribuer à une intégration réussie. Les cantons pourraient examiner les possibilités de promouvoir l'apprentissage de la langue locale par les parents et de la langue du pays d'origine par les enfants, d'une part, et de s'assurer, d'autre part, que ces offres à bas seuil soient utilisées par les groupes cibles.

La famille joue un rôle important pour la promotion de la santé des enfants et des adolescents. Certaines communes et certains cantons ont formulé des lignes directrices concernant la politique familiale qui reconnaissent expressément le rôle de la famille dans la promotion de la santé. Il s'agit de bons exemples dont pourraient s'inspirer d'autres communes et cantons.

La recherche indique que les enfants vivant dans des situations financières précaires sont aussi préjudicés au niveau de leur santé. Grâce à une prévention ciblée la Confédération et les cantons pourraient atténuer les risques.

## Références

### Projets dans le cadre du PNR 52

Marlis Buchmann (Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich), Helmut Fend (Pädagogisches Institut, Universität Zürich), Tina Malti, Irene Kriesi, Regina Scherrer, Sybille Bayard, Maja Stoll, Marina Gagetti: **Contexte et compétence: enquête suisse sur l'enfance et les jeunes.**

Margret Bürgisser (Institut für Sozialforschung, Analyse, Beratung, ISAB), Diana Baumgarten, Inge Schröder, Gilbert Ganguillet, Zoé Arnold: **Répartition des rôles au sein de la famille: quand papa fait la cuisine et que maman est à l'ordinateur.**

Alain Clémence (Institut des sciences sociales et pédagogiques, Université de Lausanne), Claude Albert Kaiser, Marianne Modak, Michel Nicolet, Tania Zittoun, Valérie Biétry, Delphine Gex-Collet, Nelly Sénac, Martine Diallo Constantin: **Quelles sont les conséquences des nouvelles formes d'autorité sur le développement de l'enfant à l'école et au sein de la famille?**

Manuel Eisner (Institute of Criminology, University of Cambridge, UK), Denis Ribeaud, Gabrielle Frey, Ursula Meidert, Rahel Jünger, Christine Länger-Kramer, Stéphanie Bittel, Irina Keller, Phaedra Lehmann, Karin Manser, Nicole Suter, Morten Andersen, Daniel Bucheli, Gubert Dätwyler, Ruth Schmid: **Projet zurichois pour le développement social des enfants.**

Rosita Fibbi (Forum für Migrations- und Populationsstudien, Université de Neuchâtel), Claudio Bolzman, Mathias Lerch: **Famille et insertion des jeunes issus de la migration.**

Felix Gutzwiller (Institut für Sozial- und Präventivmedizin, Universität Zürich), Hans Wydler, Meichun Mohler-Kuo: **Style d'éducation des parents et relations parents-enfant: influence sur la santé des enfants.**

Rolf Iten (Infras, Infrastruktur- und Entwicklungsplanung), Massimo Filippini, Susanne Stern, Sarah Menegale, Silvia Banfi, Daniela Piro, Mehdi Farsi, Sergio Tassinari, Ria Schrottmann: **Besoins en matière d'offres d'accueil extrafamilial pour les enfants.**

Christiane Perregaux (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève), Valérie Hutter, Nilima Changkakoti, Gladys Lecomte Andrade, Myriam Gremion: **Quels changements peut provoquer dans une famille de migrants la scolarisation de l'aîné(e)?**

### Autres références

Rapport sur le Programme de la législature 2003-2007: la stratégie du Conseil fédéral. Chancellerie de la Confédération suisse, Berne, 2004.

Rapport sur les familles 2004: Structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins. Département fédéral de l'intérieur, Berne, 2004.

Manuel PME Travail et Famille. Mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale dans les petites et moyennes entreprises. Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), Berne, 2007.

Reconnaître et promouvoir les prestations des familles: lignes stratégiques 2010. Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne, 2005.

Familienleitbild des Kantons Luzern. Gesundheits- und Sozialdepartement des Kantons Luzern, Luzern, 2007.

# 3

## Connaissances sur les conditions de vie des enfants et des jeunes

Connaissances issues du PNR 52, impulsions et propositions à l'adresse des politiques

A l'évidence, une politique efficace dépend toujours d'une connaissance approfondie de la situation et de la réalité du moment. Il en va de même pour la politique de l'enfance et de la jeunesse. Le Rapport sur les familles 2004<sup>4</sup> fournit un bon aperçu statistique de la situation des familles en Suisse. De même, l'Office fédéral de la statistique publie régulièrement des données sur l'éducation, la démographie et les structures familiales qui révèlent, dans une certaine mesure, les conditions de vie des enfants et des jeunes en Suisse.

Cependant, plusieurs études réalisées dans le cadre du PNR 52 signalent, à juste titre, que les connaissances sur les conditions de vie de certains groupes – par exemple des enfants et des adolescents issus d'un contexte migratoire – font souvent défaut ou apparaissent comme très stéréotypées. L'absence ou l'insuffisance de données empiriques quant à la réalité des enfants et des jeunes, rend difficile toute approche scientifique et politique, et donne lieu à des conceptions simplificatrices qui risquent de déboucher, faute de connaissances, sur des mesures inadaptées.

### 3.1 Bases statistiques de la politique

La politique de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et des générations doit pouvoir s'appuyer sur des données fiables. Or bien souvent, ces bases statistiques nécessaires font défaut. Dans son étude, le démographe Philippe Wanner s'est penché sur la trajectoire des enfants dès leur naissance et jusqu'au départ du foyer parental. Cette entreprise n'a pas été aisée, car les enquêtes classiques ne portent pas sur les personnes à partir de la naissance, mais seulement dès l'âge de 16 ans. Philippe Wanner s'est basé pour son enquête sur les données du recensement fédéral de la population et celles des bureaux de l'état civil. Cependant, il est urgent d'améliorer les données statistiques relatives aux conditions de vie des enfants en Suisse, afin que les politiques puissent, à l'avenir, s'appuyer sur des connaissances empiriques.

L'enquête COCON de Marlis Buchmann évoquée précédemment, fournit aussi une contribution scientifique essentielle, en cela qu'il s'agit d'une observation méthodique et continue des enfants et des jeunes en Suisse. Cette étude, qui s'inscrit dans le long terme, comprend une enquête auprès de trois groupes d'âge différents, devant avoir lieu tous les trois ans.

### 3.2 Enfants et adolescents issus d'un contexte migratoire

La manière dont vivent les enfants issus d'un contexte migratoire donne lieu à de nombreuses représentations qui consistent souvent à considérer ces enfants comme un groupe homogène évoluant dans une espèce de «société parallèle». Une telle conception peut influencer les politiques publiques en matière d'intégration. Heinz Moser, de la Haute école pédagogique de Zurich, a étudié le comportement des jeunes issus d'un contexte migratoire face aux médias et constaté que ces notions de «société parallèle» ou de «ghetto médiatique» reposent sur des idées préconçues stéréotypées. En effet, les enquêtes quantitatives réalisées auprès de 1500 élèves, dont deux tiers de nationalité étrangère, et les entretiens qualitatifs menés avec huit familles kurdes turques, ont montré que l'utilisation des médias par les enfants issus d'un contexte migratoire ne diffère, en moyenne, pas tant de celle qui en est faite par leurs collègues suisses. Si les premiers passent plus de temps sur Internet et devant la télévision, ils sont aussi plus nombreux à ne pas utiliser du tout Internet et à faire usage de la télévision dans des proportions assez semblables à celles des jeunes Suisses. De plus, Heinz Moser a constaté que les enfants d'origine étrangère sont plus intéressés par la politique que les jeunes autochtones et qu'ils ont des ambitions élevées, aussi bien pour ce qui est de leur formation que du choix d'un métier. Autrement dit, les populations étudiées et interrogées dans le cadre de cette étude constituent un groupe hétérogène et présentent des comportements très divers dans leur utilisation des médias.

Le fait que les enfants et les jeunes issus d'un contexte migratoire grandissent dans des conditions très diverses est démontré par l'étude déjà mentionnée de Christiane Perregaux et celle de la politologue Rosita Fibbi. Cette dernière a étudié les formes d'intégration des enfants de la vague d'immigration récente, arrivée en Suisse dans les années 90. Il apparaît d'une

<sup>4</sup> Rapport sur les familles 2004: structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins. Département fédéral de l'intérieur, Berne, 2004.

part que, contrairement aux enfants issus de vagues migratoires plus anciennes, composées principalement de travailleurs immigrés, ces enfants sont moins bien intégrés. D'autre part, des différences apparaissent en fonction de l'origine. Ainsi, les Portugais ont de meilleures chances que les Croates, les Serbes ou les Bosniaques pour ce qui est de la mobilité intergénérationnelle, et ce bien que ces derniers aient un meilleur niveau de formation. Les chances généralement moins bonnes des migrant(e)s de quitter la classe de revenus de leurs parents sont également exposées dans l'étude de l'économiste Regina Riphahn, qui sera présentée plus en détail ultérieurement.

### 3.3

#### Enfants et adolescents vivant dans la pauvreté

---

Le nombre d'enfants et d'adolescents vivant dans la pauvreté est choquant et conduit souvent à des débats scientifiques et politiques houleux. De fait, la pauvreté des enfants est un problème majeur auquel il faut s'attaquer politiquement. Cependant, les chiffres et les données quant à l'ampleur du phénomène sont loin de faire l'unanimité.

Dans le cadre de ses recherches sur le bien-être des enfants en Suisse et la transmission des opportunités économiques entre les générations, l'économiste Yves Flückiger s'est penché sur les échelles d'équivalence. Celles-ci indiquent de combien les ressources d'un ménage doivent augmenter pour maintenir le niveau de bien-être à l'arrivée d'un nouveau membre au sein de la famille. Actuellement, les échelles d'équivalence utilisées sont celles de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Celles-ci définissent, par exemple, qu'un ménage comprenant deux adultes et quatre enfants a besoin de 2,14 fois plus de ressources qu'un ménage composé d'une seule personne. Les échelles d'équivalence étant utilisées pour déterminer les prestations publiques d'aide sociale sont d'une importance capitale. Yves Flückiger se penche en détail sur ces échelles et construit de nouvelles échelles d'équivalence à l'aide d'enquêtes sur les revenus et la satisfaction. Contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à présent, il conclut que les familles nombreuses sont probablement nettement surreprésentées dans la population définie comme «pauvre», tandis que les ménages moins nombreux sont probablement sous-représentés. En d'autres termes, il existe un risque que les personnes qui en auraient le plus besoin n'obtiennent pas assez de prestations et d'aides. Il semble donc urgent de débattre de l'adéquation des échelles d'équivalence.

## **Suggestions pour une politique de nature à améliorer les connaissances relatives aux conditions de vie des enfants et des adolescents en Suisse**

Il s'avère que les idées reçues et les stéréotypes concernant les jeunes issus d'un contexte migratoire peuvent influencer et biaiser les politiques publiques.

Afin de prévenir ces erreurs d'appréciation, les politiciennes et les politiciens actifs au sein des collectivités publiques disposent désormais de données et de connaissances scientifiques récentes.

Le recensement de données statistiques concernant la situation et les conditions de vie des enfants et des adolescents en Suisse est insuffisant. Les cantons pourraient envisager l'introduction d'un nouveau système de déclaration des habitants, afin d'améliorer le recueil de données quantitatives relatives aux conditions de vie des enfants et des adolescents.

La recherche montre que certaines définitions courantes de la pauvreté peuvent conduire à des conclusions erronées au sujet de la pauvreté des enfants en Suisse. La CSIAS et les autorités fédérales compétentes pourraient vérifier soigneusement les échelles d'équivalence qu'elles utilisent et les adapter.

### Références

#### Projets dans le cadre du PNR 52

Marlis Buchmann (Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich), Helmut Fend (Pädagogisches Institut, Universität Zürich), Tina Malti, Irene Kriesi, Regina Scherrer, Sybille Bayard, Maja Stoll, Marina Galletti: **Contexte et compétence: enquête suisse sur l'enfance et les jeunes.**

Rosita Fibbi (Forum für Migrations- und Populationsstudien, Université de Neuchâtel), Claudio Bolzman, Mathias Lerch: **Famille et insertion des jeunes issus de la migration.**

Yves Flückiger (Département d'économie politique, Université de Genève), Sophia Dini, Jean-Marc Falter: **Pauvreté infantile en Suisse et mobilité économique entre les générations.**

Heinz Moser (Pädagogische Hochschule Zürich), Heinz Bonfadelli, Zeliha Aktas, Mustafa Ideli, Priska Bucher, Christina Hanetseder, Thomas Hermann: **Utilisation des médias et contexte culturel: les médias dans le quotidien des enfants et de leurs parents.**

#### Autres références

Rapport sur les familles 2004: structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins. Département fédéral de l'intérieur, Berne, 2004.

Manifeste 2006 pour les enfants et les jeunes Suisses. Pour permettre aux enfants et aux jeunes de codéterminer la société d'aujourd'hui et de demain. Conseil suisse des activités de jeunesse, Berne, 2006.

Christiane Perregaux (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève), Nilima Changkakoti, Myriam Gremion, Valérie Hutter, Gladys Lecomte Andrade: **Quels changements peut provoquer dans une famille de migrants la scolarisation de l'aîné(e)?**

Regina T. Riphahn (Dept. of Economics, Universität Erlangen, D), Philipp Bauer: **Succès scolaires et professionnels chez les jeunes immigrés de deuxième génération et les jeunes suisses: importance des parents.**

Philippe Wanner (Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève), Werner Haug, Laurence Charton, Alexis Gabadinho: **Cadre de vie des enfants, de la naissance au départ du foyer parental.**

Prévention de la violence chez les jeunes: voies vers une politique de prévention fondée sur l'évidence scientifique. Manuel Eisner, Denis Ribeaud et Stéphanie Bittel, Commission fédérale des étrangers (CFE), Berne, 2006.

La sélection des apprentis dans les PME – compte-rendu abrégé mars 2007. Christian Imdorf, Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, Fribourg, 2007.

# 4

## Egalité des chances parmi les enfants et les jeunes

Connaissances issues du PNR 52, impulsions et propositions à l'adresse des politiques

L'idée selon laquelle tous doivent avoir les mêmes chances est une des valeurs fondamentales de notre société. La Constitution fédérale précise parmi les buts de la Confédération qu'elle veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible (art. 2, al. 3 Cst.). L'égalité des chances est particulièrement importante pendant l'enfance et l'adolescence, car les préjudices vécus à cet âge peuvent avoir un effet négatif à long terme. L'égalité des chances pour les enfants est donc aussi l'un des quatre thèmes essentiels de la politique familiale suisse.

Les enfants et les adolescents qui grandissent en Suisse ont à plus d'un titre des chances d'avenir identiques. Cependant, comme le révèlent plusieurs études réalisées dans le cadre du PNR 52, des disparités liées aux contextes particuliers de vie des enfants et des jeunes subsistent. Aussi, dans les faits, les enfants dont les parents sont pauvres, peu formés, migrants ou séparés sont désavantagés.

### 4.1

#### Désavantages des enfants dont les parents sont peu formés

La formation est une base décisive pour l'avenir professionnel et l'intégration économique. Les jeunes ayant un haut niveau d'études ont de meilleures chances de réussir plus tard du point de vue professionnel et économique. Par conséquent, il faut garantir, dans la mesure du possible, à tous les enfants des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur. L'étude d'Yves Flückiger d'une part, et celle de Regina Riphahn d'autre part, montrent que le niveau d'études des parents exerce une influence considérable sur la trajectoire scolaire des enfants. En d'autres termes, les enfants dont les parents ont un faible niveau d'instruction ont moins de chances de faire des études supérieures que les enfants dont les parents sont bien formés. Ces nouveaux résultats confirment des résultats plus anciens et indiquent que la «reproduction sociale» est tenace. Les recherches de Regina Riphahn révèlent un aspect intéressant, à savoir que les chances sont d'autant plus limitées que les enfants doivent choisir tôt entre différentes voies de formation. Autrement dit, les choix des jeunes sont moins conditionnés et influencés par la trajectoire de leurs parents si l'orientation vers l'une ou l'autre voie a lieu vers la fin de la scolarité obligatoire.

### 4.2

#### Désavantages des enfants pauvres

D'après les études du PNR 52, les enfants qui vivent dans la pauvreté ont de moins bonnes chances d'avenir que les enfants qui vivent dans un ménage aisé. En effet, les moyens des parents pauvres ne leur permettent pas d'investir dans la formation de leurs enfants, de même que les ressources matérielles et le temps nécessaires à l'éducation de leurs enfants font aussi souvent défaut. Yves Flückiger et Philippe Wanner, du Laboratoire de démographie et d'études familiales de l'Université de Genève, ont recherché les facteurs qui font qu'un enfant grandit dans la pauvreté, et ainsi relevé que la structure familiale, l'état civil des parents et l'âge de la mère jouent, en l'occurrence, un rôle déterminant. Partant de ces observations, Yves Flückiger démontre que les enfants qui grandissent dans une famille monoparentale ont un risque plus élevé de passer leur enfance dans la pauvreté. L'étude de Philippe Wanner aboutit à des résultats analogues: les enfants nés d'une mère adolescente et ceux dont les parents ne sont pas mariés ont, dès la naissance, de moins bonnes chances de grandir dans un milieu socioéconomique privilégié. Cela concerne tout particulièrement les mères qui élèvent seules leur(s) enfant(s) et dont la difficulté à concilier activités professionnelles et tâches éducatives semble jouer un rôle crucial. A cet égard, il convient de préciser qu'il existe différentes définitions de la pauvreté. Le nombre d'enfants concernés varie en fonction de la définition retenue. Yves Flückiger montre que 20% des enfants sont considérés comme pauvres selon au moins une des définitions utilisées, ce qui semble être un taux élevé et 4% des enfants correspondent en Suisse à chacune des définitions utilisées. En d'autres termes, dans un pays riche tel que la Suisse, un enfant sur 25 vit dans des conditions si précaires qu'il est pauvre quelle que soit la définition choisie.

### 4.3

#### Désavantages des enfants issus d'un contexte migratoire

L'étude de Christiane Perregaux montre que la scolarisation des enfants est un événement marquant et significatif pour les familles migrantes. Les parents se sentent souvent insuffisamment informés, les malentendus sont fréquents. Compte tenu du poids des décisions prises à cette période pour l'avenir de l'enfant, on peut supposer qu'une implication insuffisante des familles migrantes au système scolaire défavorise les enfants concernés.

Par ailleurs, Regina Riphahn montre que la moindre mobilité économique des migrant(e)s par rapport aux autochtones perdure sur plusieurs générations. La dépendance vis-à-vis de la famille est à cet égard de 30% en moyenne plus élevée chez les étrangers et étrangères que chez les Suisses. Cela dit, la mobilité économique varie en fonction de l'origine et de la classe sociale. Ainsi, les enfants d'origine espagnole, portugaise et italienne ont particulièrement de mal à avoir plus tard des revenus supérieurs à ceux de leurs parents. Leur dépendance vis-à-vis du statut des parents est de 65% supérieure à celle des Suisses.

De même, la formation postobligatoire – apprentissage professionnel par exemple – est un facteur essentiel pour le succès ultérieur des enfants et des jeunes. Dans le groupe étudié par Rosita Fibbi, le pourcentage de jeunes de nationalité étrangère sans formation postobligatoire varie de 29% à 51% selon le pays d'origine. Chez les Suisses en revanche, il est de tout juste 7%. Ces différences ne dépendent pas uniquement de la scolarité des jeunes et du contexte familial. Ainsi, les jeunes Serbo-croates ont, en dépit d'une meilleure formation, plus de difficultés sur le marché du travail que les jeunes Portugais. La raison en est probablement une attitude de rejet de la part de la population suisse qui fait obstacle à l'intégration des Serbo-Croates dans leur ensemble. Leur droit à l'égalité des chances s'en trouve limité.

Du point de vue de l'égalité des chances, il convient de porter une attention particulière aux groupes d'enfants et d'adolescents qui, compte tenu de leur situation, cumulent les désavantages. Il s'agit des enfants et des adolescents issus d'un contexte de migration, par exemple originaires de l'ex-Yougoslavie, vivant en outre dans une famille pauvre et n'ayant pas un haut niveau de formation.

### 4.4

#### Désavantages liés au fédéralisme

En vertu du fédéralisme, les lois et les pratiques varient d'un canton à l'autre dans certains domaines importants de la vie des enfants et des jeunes. Ces disparités peuvent générer des inégalités entre les enfants et les jeunes vivant dans des cantons différents. Ainsi, la formation qui constitue un atout décisif pour l'avenir des jeunes est, en Suisse, largement réglée au niveau cantonal. Cependant, comme évoqué plus haut, l'étude de Regina Riphahn montre que la mobilité au niveau de la formation est plus grande lorsque le choix du type d'études est plus tardif. Concrètement, ceci signifie que les chances des enfants dont les parents ont un bas niveau d'études sont meilleures dans les cantons où le système scolaire fait que l'orientation vers une école de maturité a lieu plus tard dans la scolarité. Un autre aspect de l'inégalité entre les cantons est la pratique des mesures de protection de l'enfance régies par le droit civil. L'étude de Peter Voll, de la Haute école de travail social de Lucerne, montre que les mesures mises en œuvre diffèrent considérablement selon le canton, tant dans leur nombre que dans leur type, sans que ces différences puissent s'expliquer par des facteurs démographiques. Ainsi, dans le canton de Neuchâtel, 4,3% des enfants font l'objet d'une intervention contre 0,3% dans le canton d'Uri. Le type d'interventions em-

ployées varie aussi fortement: dans les cantons d'Uri, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, du Jura, d'Argovie ou de Saint-Gall, il est le plus souvent fait appel à un curateur. Au Tessin en revanche, il y a plus de rappels des parents à leur devoir et d'instructions, tandis qu'en Thurgovie ou à Genève, on constate un grand nombre de retraits aux parents de leur droit de garde. Selon Peter Voll, la cause de ces disparités se situe dans la structure du système de tutelle. Les autorités des petites communes, par exemple, traitent peu de cas et tendent à prendre des mesures plus restrictives que les autorités ayant un vaste rayon d'action. Il est étonnant de constater que dans 70% des cas où une mesure de protection de l'enfant est prononcée, celle-ci vise à préserver l'enfant, non pas d'un danger direct, mais d'un conflit entre les parents.

## Suggestions pour une politique qui réalise l'égalité des chances

La recherche démontre que plus l'orientation vers la formation postobligatoire a lieu tardivement, moins les chances des enfants et des adolescents dépendent du niveau de formation de leurs parents.

La règle prévue par la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique à l'art. 5, al. 3 du concordat HarmoS, laquelle doit être mise en œuvre dans tous les cantons, va dans la bonne direction pour encourager cette pratique.<sup>5</sup>

Il convient de vérifier si les curatelles telles qu'on les connaît au sens de l'art. 308 CC sont forcément un instrument adapté pour protéger les enfants des conflits entre les parents. Les Chambres fédérales pourraient envisager d'ancrer dans la législation d'autres instruments complémentaires.

5 «Le passage au degré secondaire II s'effectue après la 11<sup>e</sup> année de scolarité pour le secteur de la formation professionnelle et, en règle générale, après la 10<sup>e</sup> année pour les écoles de maturité.» Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire. Projet du 19 janvier 2006 pour la procédure de consultation.

6 La sélection des apprentis dans les PME – compte-rendu abrégé mars 2007. Christian Imdorf, Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, Fribourg, 2007.

La difficulté à concilier les tâches professionnelles et les tâches éducatives, en particulier pour les familles monoparentales, représente un facteur de risque de pauvreté pour les enfants et les adolescents concernés et, partant, un désavantage quant à leurs chances de formation.

Les cantons pourraient soutenir indirectement ces enfants et ces adolescents en assurant une fonction de coordination dans la planification des offres de places d'accueil extrafamilial.

La recherche montre que les chances des enfants et des adolescents dans le système scolaire sont conditionnées par l'environnement familial.

Afin de renforcer les chances des enfants et des adolescents issus de familles migrantes, les communes devraient investir dans des mesures ciblées d'intégration des parents étrangers ayant des enfants en âge scolaire.

Les enfants et les adolescents issus de classes sociales à bas revenus ont de moins bonnes chances d'accéder à une formation supérieure. Les cantons pourraient compenser ce désavantage en révisant leur système de bourses.

La pratique concernant l'application des mesures de protection de l'enfance varie selon le canton. La Confédération pourrait éventuellement envisager une harmonisation partielle de l'organisation des systèmes de tutelle. De plus, il conviendrait d'agrandir le rayon d'action d'une autorité pour qu'elle atteigne une taille qui lui permette d'acquérir de l'expérience dans la gestion des cas de mesures de protection de l'enfance.

La recherche démontre que les enfants et les adolescents issus de familles migrantes, en particulier originaires de l'ex-Yougoslavie, ont de moins bonnes chances sur le marché de l'apprentissage et du travail. Ces obstacles discriminatoires pourraient être évités grâce à une sensibilisation des entreprises qui forment des apprenti(e)s. Une étude réalisée dans le cadre du Programme national de recherche 51 «Intégration et exclusion» recommande en particulier de sensibiliser les PME par le biais d'expériences pratiques positives, telles que des stages pour les jeunes défavorisés ou la promotion d'employé(e)s provenant d'un contexte défavorisé à des postes de formateurs.

De plus, les consommateurs et les associations professionnelles pourraient thématiser les discriminations sur le marché de l'apprentissage.<sup>6</sup>

### Références

#### Projets dans le cadre du PNR 52

Rosita Fibbi (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel), Claudio Bolzman, Mathias Lerch: **Famille et insertion des jeunes issus de la migration.**

Yves Flückiger (Département d'économie politique, Université de Genève), Sophia Dini, Jean-Marc Falter: **Pauvreté infantile en Suisse et mobilité économique entre les générations.**

Christiane Perregaux (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève), Nilima Changkakoti, Myriam Gremion, Valérie Hutter, Gladys Lecomte Andrade: **Quels changements peut provoquer dans une famille de migrants la scolarisation de l'aîné(e)?**

Regina T. Riphahn (Dept of Economics, Universität Erlangen, D), Philipp Bauer: **Succès scolaires et professionnels chez les jeunes immigrés de deuxième génération et les jeunes Suisses: importance des parents.**

Peter Voll (Hochschule für Soziale Arbeit, Luzern), Christoph Häfeli, Martin Stettler, Andreas Jud, Eva Mey, Eric Paulus, Donatella Morigi Pahud, Swetha Rao Dhananka: **Quand les enfants grandissent avec les administrations: la protection de l'enfant au quotidien selon le Code civil.**

Philippe Wanner (Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève), Werner Haug, Laurence Charton, Alexis Gabadinho: **Cadre de vie des enfants, de la naissance au départ du foyer parental.**

#### Autres références

Rapport sur le Programme de la législature 2003-2007: la stratégie du Conseil fédéral. Chancellerie de la Confédération suisse, Berne, 2004.

Rapport sur les familles 2004: structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins. Département fédéral de l'intérieur, Berne, 2004: l'égalité des chances pour les enfants est l'un des quatre thèmes essentiels de la politique familiale suisse.

Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

Rapport initial du Gouvernement suisse sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant du 1<sup>er</sup> novembre 2000.

# 5

## Solidarité entre les générations

Connaissances issues du PNR 52, impulsions et propositions à l'adresse des politiques

La solidarité entre les générations est une valeur importante de notre société. En raison des évolutions démographiques et sociales, les relations entre les générations sont en pleine mutation. L'espérance de vie augmente et de ce fait, par exemple, le temps que les petits-enfants partagent avec leurs grands-parents. Parallèlement, la natalité diminue, de sorte qu'une famille composée de trois ou quatre générations a aujourd'hui moins de membres qu'autrefois. La solidarité entre les générations ne peut être maintenue que si l'on étudie ces transformations sous tous leurs aspects. Les études du PNR 52 qui se sont penchées sur certains de ces aspects montrent que la solidarité entre les générations est confrontée à des défis majeurs du point de vue financier et du point de vue de la prise en charge des enfants et des personnes très âgées.

### 5.1 La structure générationnelle de l'héritage

L'héritage est aujourd'hui plus répandu que jamais en Suisse: deux tiers de la population suisse ont hérité ou attendent un héritage. L'allongement de l'espérance de vie a pour effet que les héritiers sont de plus en plus souvent eux-mêmes âgés. Ceci aboutit à une concentration de la fortune dans la génération des retraités. Heidi Stutz, du Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS), a analysé les héritages en Suisse, en tenant compte des relations intergénérationnelles. Ce faisant, elle constate qu'ils sont aujourd'hui plus répandus que jamais en Suisse et qu'en 2000, environ 28,5 milliards de francs ont été transmis par ce biais. En d'autres termes, les ménages suisses héritent plus que ce qu'ils constituent eux-mêmes comme fortune. Cependant, si les 10% d'héritiers qui héritent des plus fortes sommes reçoivent au total les trois quarts de l'ensemble du volume des héritages, un tiers de la population n'hérite en revanche jamais. Quoi qu'il en soit, l'héritage n'accroît pas les inégalités sociales. La répartition de la fortune ne serait pas différente s'il n'y avait pas d'héritages. Il est frappant de constater que la moitié seulement des héritages vont aujourd'hui à des personnes âgées de moins de 55 ans. En 1980, c'était encore le cas de deux tiers des héritages, en 2020 ce ne sera plus le cas que d'un tiers. Dès lors, l'héritage survient de moins en moins souvent au moment où l'on construit sa propre vie professionnelle et où l'on fonde une famille. Ceci est aujourd'hui plus souvent assuré par le biais de donations entre les générations vivantes.

### 5.2 Prestations de soins entre les générations

Les enfants, les handicapés et les personnes très âgées ont besoin d'une prise en charge, de soins ou de soutien. En Suisse, ces prestations sont souvent assurées au sein de la famille, ce qui représente un important aspect vécu de la solidarité entre les générations. Le politologue Dietmar Braun s'est penché sur les différents régimes de prise en charge et de soutien qui existent en Suisse. En raison du principe de subsidiarité, ces tâches sont majoritairement réalisées au sein de la famille. Dans les faits, ce sont principalement les femmes qui s'occupent des enfants, des handicapés et des personnes très âgées. Parallèlement, différents modèles se sont formés qui dénotent de la façon dont les collectivités publiques appréhendent cette situation. Les pratiques diffèrent considérablement d'une région à l'autre et entre la ville et la campagne. Dans certaines régions de Suisse, les familles qui s'occupent de personnes dépendantes de soins sont livrées à elles-mêmes et ne perçoivent que des aides publiques minimales, souvent stigmatisantes; dans d'autres régions, en revanche, elles peuvent compter sur le soutien de l'Etat ou d'organismes sociaux. Compte tenu du fait que le nombre de femmes exerçant une activité professionnelle augmente et que les horaires de travail atypiques sont de plus en plus fréquents, la charge pour les familles s'alourdit. Dans ce contexte, on constate que les conditions requises pour la prise en charge de membres de la famille, en particulier des générations âgées, sont trop peu discutées en tant que tâche incombant à l'ensemble de la société. Un besoin de sensibilisation et de coordination se fait sentir.

## 5.3

## Attentes mutuelles des générations

La solidarité et les relations intergénérationnelles sont marquées par des conceptions et des attentes mutuelles. Lorsque les diverses générations se méconnaissent et qu'elles se nourrissent de préjugés ou de fausses attentes à l'égard des autres groupes d'âge, la solidarité intergénérationnelle est mise à mal. Le professeur de pédagogie Jürgen Oelkers a analysé le contenu de 5000 déclarations et de 160 œuvres d'art datant de 1884 à 2000 ayant pour objet l'enfance, la jeunesse et les relations intergénérationnelles. On constate que dans quatre cinquièmes des cas, les enfants et les jeunes y sont représentés par rapport aux autres générations. De plus, ces représentations mettent en lumière l'influence du contexte historique sur certaines perceptions relatives à l'enfance, la jeunesse et les relations entre générations. Ainsi, en période de prospérité économique, les enfants sont plutôt considérés comme importants pour la société. Les discours et les œuvres d'art les montrent comme complets et autonomes, on leur fait confiance dans une large mesure. En période de crise économique au contraire, les enfants sont représentés comme des êtres qu'il convient de protéger et non pas comme des acteurs à part entière de la société. Dans ce contexte, les critères tels que les limites d'âge prennent alors toute leur importance.

L'archéologue Brigitte Röder étudie les représentations et conceptions collectives de l'enfance et de la jeunesse. Son projet de recherche multidisciplinaire montre qu'en archéologie, l'image de l'enfant est en général rudimentaire. Bien souvent, les représentations utilisées suggèrent que notre perception actuelle de l'enfant et des relations intergénérationnelles est «naturelle» et universelle, alors qu'en réalité cette conception est culturellement déterminée.

De même, il convient de vérifier les attentes réciproques qui prévalent dans les relations courantes entre les générations. L'étude de François Höpflinger, de l'Institut universitaire «Ages et Générations» apporte un éclairage sur les rapports entre les adolescents et leurs grands-parents. Si une moitié des adolescents interrogés conçoivent la relation avec le grand-père ou la grand-mère comme très importante, ils souhaitent simplement leur présence. Leurs attentes à l'égard des grands-parents pour les aspects qui relèvent du quotidien restent modestes. D'après François Höpflinger, la majorité des adolescents rejettent une intervention dans la vie privée ou dans l'organisation des loisirs et il convient d'en tenir compte dans le cadre de la promotion des relations intergénérationnelles extrafamiliales, par exemple le travail bénévole des personnes âgées dans les écoles ou des grands-parents dits choisis.

## 5.4

## Transmission de valeurs entre les générations

La transmission de valeurs de la génération âgée à la jeune génération est un aspect important des relations intergénérationnelles. Deux études se sont penchées sur ce sujet dans le cadre du PNR 52. Le spécialiste en sciences de l'éducation Fritz Oser a étudié les différences au niveau des valeurs au sein de familles composées de trois générations. Il montre que les grands-parents ont dans l'éducation souvent un effet de compensation par rapport aux parents. Les grands-parents sont plutôt sévères lorsque les parents sont permissifs et au contraire plutôt permissifs lorsque les parents font preuve de sévérité. On ne peut pas dire d'une manière générale lesquelles, parmi ces trois générations, s'accordent le plus souvent autour des mêmes valeurs. Les modèles sont multiples:

les grands-parents sont parfois d'accord avec les parents, parfois avec les enfants. Dans tous les cas, les petits-enfants sont très proches de leurs grands-parents. Ce lien diminue cependant du côté des petits-enfants à partir de l'âge de 12 ans, alors qu'il se maintient du côté des grands-parents.

Les théologiens Christoph Morgenthaler, Maurice Baumann et Christoph Müller ont examiné la fonction et la signification des rituels familiaux, en particulier dans la transmission de valeurs. Leur étude montre que les rituels familiaux sont des lieux de relations et de solidarité intergénérationnelles et qu'ils servent à transmettre les valeurs, les normes, les rôles, les formes de vie pratique et le bagage culturel. L'équipe de recherche a étudié plus précisément le baptême, Noël et les rituels du coucher. Le rituel du baptême déclenche chez les parents des questions quant à leur propre socialisation religieuse et aux valeurs qu'ils entendent transmettre à l'enfant. Le baptême et Noël sont souvent des fêtes conçues comme de véritables fêtes de famille – avec les enfants, les parents et les grands-parents – et relient toutes les générations. Lors des rituels du coucher en revanche, les grands-parents ne sont normalement pas présents, il s'agit de rituels du noyau familial. Cependant, ils sont transmis d'une génération à l'autre, car les parents racontent les histoires et chantent les chansons que leurs propres parents leur ont racontées et chantées quand ils étaient enfants. Les études montrent que les rituels restent importants également dans les nouvelles formes de vie familiale et qu'ils contribuent à la transmission des valeurs dans le cadre de la cohabitation des générations. En raison d'horaires familiaux moins réglés, de stress et d'un partage traditionnel des tâches, les pères sont moins présents dans les rituels quotidiens que les mères.

## Suggestions pour une politique qui soutienne la solidarité entre les générations

Les attentes réciproques entre générations sont parfois erronées. Dans le cadre de la mise en place et du développement d'une politique des générations pour la Suisse, les Chambres fédérales et les autorités compétentes doivent tenir compte de ces attentes et soutenir la transmission des valeurs entre les générations.

En Suisse, compte tenu des disparités régionales qui prévalent dans les domaines de prise en charge des personnes ayant besoin de soutien, suivant leur situation familiale et l'environnement dans lequel elles vivent, les familles assument plus ou moins seules des charges importantes. Les cantons et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pourraient s'emparer de façon systématique de la problématique concernant la prise en charge des personnes nécessitant des soins et l'appréhender sous l'angle de la solidarité entre les générations, tout en encourageant l'échange d'expériences entre les régions et les institutions (également privées).

Certains indices plaident en faveur d'une révision partielle du droit des successions, dans le sens, notamment, d'un assouplissement du droit réservataire.

Moins de temps dans la famille et un partage traditionnel des tâches peuvent avoir pour effet que les pères ne participent pas assez activement aux rituels familiaux. Le fait de présenter un modèle de partenariat égalitaire est une fonction importante des rituels familiaux qui nécessite la présence des deux parents. La politique familiale pourrait mettre plus fortement l'accent sur le temps passé en commun dans la famille.

## Références

## Projets dans le cadre du PNR 52

Dietmar Braun (Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne), Olivier Giraud, Monica Battaglini, Barbara Lucas, Jenny Maggi, Abdoul Dieng: **La prise en charge des personnes dépendantes. Modèles de politiques en Suisse.**

François Höpflinger (Universitäres Institut Alter und Generationen, IUKB Sion), Cornelia Hummel, Valérie Hugentobler, David Perrenoud, Andrea Porrini, Christina Ferreira: **Les grands-parents dans une société dynamique – comment les petits-enfants et les grands-parents vivent-ils cette relation?**

Christoph Morgenthaler (Institut für Praktische Theologie, Theologische Fakultät, Universität Bern), Maurice Baumann, Christoph Müller, Claudia Graf, Marianne Kramer, Roland Hauri-Bill, Sabine Zehnder, Kurt Schori, Urs Winter, Alfred Dubach, Thomas Englberger: **Petites histoires du soir et plus? Les familles ont besoin de rituels.**

Jürgen Oelkers (Pädagogisches Institut, Universität Zürich), Monika Wicki: **Ce qui détermine les rapports entre jeunes et vieux.**

Fritz Oser (Departement Erziehungswissenschaften, Universität Freiburg), Wolfgang Althof, Tomas Bascio, Ronnie Blakeney, Ruth Schweizer, Angélique Ambühl: **Les grands-parents transmettent-ils des valeurs à leurs petits-enfants d'une autre manière que les parents à leurs enfants?**

Brigitte Röder (Institut für Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie, Universität Basel), Brigitta Hug, Brigitte Lohrke: **Fondements d'une recherche archéologique de l'enfance.**

Heidi Stutz (Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien, BASS), Tobias Bauer, Susanne Schmugge: **L'héritage en Suisse – un autre aspect des relations intergénérationnelles.**

# Publications du PNR 52

---

## Cahiers thématiques du PNR 52

Le PNR a organisé une série de colloques et a publié dans ce contexte trois cahiers thématiques dans lesquels des chercheurs présentent leurs résultats. Des articles issus de la pratique complètent les comptes-rendus scientifiques et évaluent la position des résultats en vue de leur mise en œuvre.

**Antisoziales Verhalten bei Kindern, psychosoziale Risiken von Jugendlichen: Was bringt Prävention und Beratung?** (2006)

**Welcher Kitt hält die Generationen zusammen?** (2006)

**L'impact de la migration sur les enfants, les jeunes et les relations entre générations** (2006)

Les cahiers thématiques peuvent être téléchargés au format PDF sous [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)

## Rapports finaux du PNR 52

### Rapport sur les générations en Suisse

*Ed.: Pasqualina Perrig-Chiello, François Höpflinger, Martin Kohli et Christian Suter*

*Avec la collaboration de Philippe Wanner et Stephan Wolf*

*Date de publication prévue: printemps 2008*

*Version française et allemande*

Le rapport sur les générations comprend d'une part une synthèse des résultats de recherche obtenus dans le cadre du PNR 52 au sujet des générations. D'autre part, des analyses de données sont réalisées, afin de compléter les résultats du PNR 52 pour ce qui est d'aspects importants pour les générations, par exemple les générations dans la politique et l'économie.

### Rapport sur l'enfance et la jeunesse en Suisse

*Ed.: Franz Schultheis, Pasqualina Perrig-Chiello et Cléopâtre Montandon*

*Avec la collaboration de Marlis Buchmann, Monika Budowski, Erwin Zimmermann et Stephan Egger*

*Date de publication prévue: juin 2008*

*Version française et allemande*

Dans le cadre des rapports finaux du PNR 52, un rapport sur l'enfance et la jeunesse en Suisse est élaboré. Ce rapport offre non seulement un résumé des résultats de recherche du PNR 52 à ce sujet, mais aussi des données complémentaires sur l'enfance et la jeunesse de l'Office fédéral de la statistique, du Panel suisse de ménages et de l'Enquête zurichoise sur les enfants et les jeunes.

## Publications de certains projets de recherche

(Extrait; un aperçu actualisé complet est disponible sous [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch))

### Medien und Migration. Europa als multikultureller Raum?

Heinz Bonfadelli et Heinz Moser (éd.), 370 pages, ISBN 987-3-531-15129-8, VS Verlag Wiesbaden, 2007

### Kinder in unterschiedlichen Familienformen.

#### Wie lebt es sich im egalitären, wie im traditionellen Modell?

Margret Bürgisser et Diana Baumgarten, 160 pages, ISBN-10: 3-7253-0855-1, Verlag Rüegger Zürich/Chur, 2006

### Zur sozialen Entwicklung von Kindern. Das Zürcher Interventions- und Präventionsprojekt an Schulen (zipps)

Manuel Eisner, 240 pages, ISBN 978-3-7253-0880-4, Verlag Rüegger Zürich/Chur, 2007

### Enkelkinder und ihre Grosseltern.

#### Intergenerationelle Beziehungen im Wandel

François Höpflinger, Cornelia Hummel et Valérie Hugentobler, 124 pages, ISBN 3-03777-041-4, Seismo Verlag Zürich, 2006

### Krippen und Tagesfamilien in der Schweiz.

#### Aktuelle und zukünftige Nachfragepotentiale

Susanne Stern, Silvia Banfi et Sergio Tassinari, 182 pages, ISBN 3-258-06996-4, Haupt Verlag Bern, 2006

### Erben in der Schweiz.

#### Eine Familiensache mit volkswirtschaftlichen Folgen

Heidi Stutz, Tobias Bauer et Susanne Schmutz, 288 pages, ISBN: 978-3-7253-0859-0, Verlag Rüegger Zürich/Chur, 2007

### Indicateurs démographiques de l'enfance et des relations entre générations

Philippe Wanner, 36 pages, ISBN 3-303-01219-9, Office fédéral de la statistique (éd.) Neuchâtel, 2006

### Brochures, versions abrégées

---

#### **Rituale in Familien:**

##### **Religiöse Bezüge und intergenerationelle Bezüge**

Institut für Praktische Theologie, Universität Bern (2007)

Brochure au format PDF sous [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)

#### **Mobbing im Kindergarten. Beschimpft, geplagt und ausgelacht**

Françoise D. Alsaker, Christoph Nägele und Stefan Valkanover,

Institut für Psychologie, Abteilung Entwicklungspsychologie,

Universität Bern (2005)

Brochure au format PDF sous [www.praevention-alsaker.unibe.ch](http://www.praevention-alsaker.unibe.ch)

#### **Combien de crèches et de familles de jour faut-il en Suisse?**

Version abrégée de l'étude Offre d'accueil extrafamilial en Suisse:

potentiels de demande actuels et futurs (2005)

Brochure au format PDF sous [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)

## Aperçu des projets de recherche du PNR 52

---

Des informations détaillées sur les différents projets de recherche du PNR 52 et leurs résultats sont disponibles sur le site Internet [www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch).

### Nouvelles données sur les conditions de vie des enfants, des jeunes et de leurs familles en Suisse

#### **Contexte et compétence:**

##### **enquête suisse sur l'enfance et les jeunes**

Prof. Marlis Buchmann,

[buchmann@soziologie.unizh.ch](mailto:buchmann@soziologie.unizh.ch),

Jacobs Center for Productive Youth Development,

Universität Zürich

Prof. Helmut Fend, [fend@paed.unizh.ch](mailto:fend@paed.unizh.ch),

Pädagogisches Institut, Universität Zürich

#### **Cadre de vie des enfants, de la naissance au départ du foyer parental**

Prof. Philippe Wanner,

[philippe.wanner@ses.unige.ch](mailto:philippe.wanner@ses.unige.ch)

Laboratoire de démographie et d'études familiales,

Université de Genève

### Aspects juridiques et économiques

#### **Les enfants et le divorce: influence de l'application du droit sur les transitions familiales**

Prof. Andrea Büchler,

[andrea.buechler@rwi.unizh.ch](mailto:andrea.buechler@rwi.unizh.ch), Rechtswissen-

schaftliches Institut, Universität Zürich

Dr. Heidi Simoni, [simoni@mmizuerich.ch](mailto:simoni@mmizuerich.ch),

Marie Meierhofer-Institut für das Kind, Zürich

#### **Placement dans des familles d'accueil et des foyers: planification et exécution**

Dr. Kurt Huwiler, [kurt.huwiler@zkj.ch](mailto:kurt.huwiler@zkj.ch),

Stiftung Zürcher Kinder- und Jugendheime, Zürich

#### **L'héritage en Suisse – un autre aspect des relations intergénérationnelles**

Heidi Stutz, [heidi.stutz@buerobass.ch](mailto:heidi.stutz@buerobass.ch),

Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien

BASS, Bern

#### **Quand les enfants grandissent avec les administrations: la protection de l'enfant au quotidien selon le Code civil**

Dr. Peter Voll, [pvoll@hsa.fhz.ch](mailto:pvoll@hsa.fhz.ch),

Hochschule für Soziale Arbeit, Luzern

### Les questions de générations dans la politique sociale et la politique de migration

#### **La prise en charge des personnes dépendantes. Modèles de politiques en Suisse**

Prof. Dietmar Braun, [dietmar.braun@unil.ch](mailto:dietmar.braun@unil.ch),

Institut d'études politiques et internationales,

Université de Lausanne

#### **Famille et insertion des jeunes issus de la migration**

Dr. Rosita Fibbi, [rosita.fibbi@unine.ch](mailto:rosita.fibbi@unine.ch),

Swiss Forum for Migration and Population Studies,

Université de Neuchâtel

#### **Pauvreté infantile en Suisse et mobilité économique entre les générations**

Prof. Yves Flückiger,

[yves.flueckiger@ecopo.unige.ch](mailto:yves.flueckiger@ecopo.unige.ch), Département

d'économie politique, Université de Genève

#### **Besoins en matière d'offres d'accueil extra-familial pour les enfants**

Dr. Rolf Iten, [rolf.iten@infras.ch](mailto:rolf.iten@infras.ch),

INFRAS, Zürich

---

### **Ce qui détermine les rapports entre jeunes et vieux**

Prof. Jürgen Oelkers, oelkers@paed.unizh.ch,  
Pädagogisches Institut, Universität Zürich

---

### **Succès scolaires et professionnels chez les jeunes immigrés de deuxième génération et les jeunes Suisses: importance des parents**

Prof. Regina T. Riphahn,  
regina.riphahn@wiso.uni-erlangen.de,  
Dept of Economics, Universität Erlangen, D

---

### **Les familles comme centre des relations entre générations**

---

#### **Répartition des rôles au sein de la famille: quand papa fait la cuisine et que maman est à l'ordinateur**

Dr. Margret Bürgisser, mb.isab@bluewin.ch,  
Institut für Sozialforschung, Analyse und Beratung,  
Bremgarten

---

#### **Les grand-parents dans une société dynamique – comment les petits-enfants et les grands-parents vivent-ils cette relation?**

Prof. François Höpflinger, inag@iukb.ch,  
Universitäres Institut Alter und Generationen,  
IUKB Sion

---

#### **Petites histoires du soir et plus? Les familles ont besoin de rituels**

Prof. Christoph Morgenthaler,  
christoph.morgenthaler@theol.unibe.ch,  
Institut für praktische Theologie, Universität Bern

---

### **Les grands-parents transmettent-ils des valeurs à leurs petits-enfants d'une autre manière que les parents à leurs enfants?**

Prof. Fritz Oser, fritz.oser@unifr.ch,  
Departement Erziehungswissenschaften,  
Universität Freiburg

---

### **Fondements d'une recherche archéologique de l'enfance**

Prof. Brigitte Röder, brigitte.roeder@unibas.ch,  
Institut für Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie, Universität Basel

---

### **Santé psychosociale**

---

#### **Harcèlement à l'école enfantine: apparition et prévention**

Prof. Françoise D. Alsaker,  
francoise.alsaker@psy.unibe.ch,  
Institut für Psychologie, Universität Bern

---

#### **Projet zurichois pour le développement social des enfants**

Dr. Manuel Eisner,  
manuel.eisner@crim.cam.ac.uk,  
Institute of Criminology, University of Cambridge, UK

---

#### **Style d'éducation des parents et relations parents-enfant: influence sur la santé des enfants.**

Prof. Felix Gutzwiller, gutzwill@ifspm.unizh.ch,  
Institut für Sozial- und Präventivmedizin,  
Universität Zürich

---

### **Santé psychique et accès aux soins publics dans la perspective des enfants, des jeunes et de leurs familles**

Prof. Christoph Käppler,  
kaeppler@ph-ludwigsburg.de,  
Pädagogische Hochschule Ludwigsburg, D

---

### **Génération Internet: une assistance médicale via l'Internet?**

Dr. Eberhard Scheuer,  
scheuer@ehealth-consulting.ch,  
Geschäftsstelle eHealth, Universitätsspital Zürich

---

### **La violence domestique vue par les enfants et les jeunes**

Dr. Corinna Seith, cseith@paed.unizh.ch,  
Pädagogisches Institut, Universität Zürich

---

### **Aspects de la vie quotidienne: école et loisirs**

---

#### **Quelles sont les conséquences des nouvelles formes d'autorité sur le développement de l'enfant à l'école et au sein de la famille?**

Prof. Alain Clémence,  
alain.clemence@unil.ch, Institut des sciences sociales et pédagogiques, Université de Lausanne

---

#### **Qu'est-ce qui influence la participation des enfants et des jeunes à l'école et dans la société?**

Prof. Reinhard Fatke, fatke@paed.unizh.ch,  
Pädagogisches Institut, Universität Zürich

---

### **Vivre dans le présent et sans soucis pour l'avenir? Les enfants et leur rapport au temps**

Prof. Walter Leimgruber,  
walter.leimgruber@unibas.ch,  
Seminar für Kulturwissenschaft und Europäische Ethnologie, Universität Basel

---

### **Utilisation des médias et contexte culturel: les médias dans le quotidien des enfants et de leurs parents**

Prof. Heinz Moser, heinz.moser@phzh.ch,  
Pädagogische Hochschule Zürich

---

### **Scènes publiques: enfants et adolescents se mettent en scène**

Dr. Gabriela Muri, gmuri@ipk.unizh.ch,  
Institut für populäre Kulturen, Universität Zürich

---

### **Quels changements peut provoquer dans une famille de migrants la scolarisation de l'aîné(e)?**

Prof. Christiane Perregaux,  
christiane.perregaux@pse.unige.ch,  
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève

## Adresses

---

### **Présidente du comité de direction**

Prof. Pasqualina Perrig-Chiello  
Institut für Psychologie Universität Bern  
Unitobler  
Muesmattstrasse 45  
3000 Berne 9  
Tél. 031 631 36 44 ou 061 331 75 19  
pasqualina.perrigchiello@psy.unibe.ch

### **Coordinatrice du programme**

Dr. Stephanie Schönholzer  
Fonds national suisse, Division IV  
Wildhainweg 3  
Case postale 8232  
3001 Berne  
Tél. 031 308 22 22  
sschoenholzer@snf.ch

### **Chargé de valorisation**

Dominik Büchel, lic. rer. pol.  
advocacy ag  
communication and consulting  
Glockengasse 7  
4051 Bâle  
Tél. 061 268 99 99  
buechel@advocacy.ch

[www.pnr52.ch](http://www.pnr52.ch)

